



Demande de renseignements

Par **Hh**, le **17/02/2019** à **15:27**

Bonjour je vous explique mon histoire etan jeune à l' âge de 6 an j ai actuellement 37 an je me suis fait violé part une personne qui a cette epoque avait 30 an.à ma grande surprise j'ai été convoqué par la gendarmerie car mon violeur à fai la même chose à un mineur qui lui a porté plainte c est en se fesan auditionner part la juge d instructions qui gère cette affaire qu'il a donné mon nom en disant qu il m avait fait des chose interdite je suis donc allée à mon tour me faire auditionner et me porter partie civile Pour pouvoir toucher des damage et intérêt et surtout Pour tourner une page à se qui m'a gêcher ma vie. J'ai reussi à garder le secret sans que mai parents ne se doute de rien à 6 an. La juge d instructions à demander à me rencontrer pour donner ma version l affaires et actuellement en fin de parcours je n est pas pris d avocat pour pouvoir me défendre pencer vous que je vais pouvoir toucher quelques choses ou pas cordialement